



MAIRIE de
MARIGNAC
31440

Tél. 05 61 79 50 69
Télécopie 05 61 79 52 50
mairie.marignac@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2020

Date de la convocation : 21/01/2020

Ouverture de la séance à 18 heures 00

Présents : M. PALLAS A. Maire - Mmes SOULE J. - ESCAZAUX C. - MM. BONNET Ph. - DIVERCHY G. - Adjoints

MM. ATES F. - BAQUE M. – BOUCHE D. – BRANDO B. – ESPARSEIL Ch. -

Excusés :

Mme BENCHALAL S. – Mme LADEVEZE A. – MM. FERRERE M. –SANCHEZ J. – SICARD Ch.

Secrétaire de séance : M. BRANDO B.

Lecture et signatures des délibérations de la séance précédente.

1. Elimination des fils basse tension

Demande au SDEHG d'éliminer les fils nus de l'ancienne « Cité Pechiney » et de les remplacer par des câbles torsadés pour éviter les coupures intempestives de courant.

Le SDEHG prendra en charge la totalité des travaux qui s'élèvent à 80 000 €.

2. Bail terrain rue des Roses

Un bail précaire d'une durée maximale d'un an, renouvelable, a été signé avec une personne cherchant un terrain pour parquer deux chevaux et implanter une tiny house.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour louer l'ancien terrain de camping. Montant annuel du loyer : 840,00 €.

3. Nouveaux rythmes scolaires

Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves. Il en ressort que 65 % des parents d'élèves souhaitent passer à la semaine des 4 jours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le changement de rythme scolaire qui sera effectif à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Le mercredi, les élèves pourront bénéficier de l'ALAE de Cierp-Gaud.

4. Contrat de territoire

Créés en 2016 par le Conseil départemental, les "contrats de territoire" signés avec les communes et intercommunalités sont des outils de planification visant à programmer le financement d'équipements publics (crèches, écoles, mairies, salles des fêtes, complexes sportifs, médiathèques, etc.) sur l'ensemble du territoire. Il s'agit, pour le Département, de garantir un développement équilibré du territoire et de répondre aux enjeux de demain.

Le projet de la commune porte sur la mise en accessibilité des sanitaires publics.

5. Ligne Gourdan-Luchon

Le projet de réouverture de la ligne avance. Il porte sur un train à hydrogène, l'hydrogène étant une énergie d'avenir. Il est soutenu par la Région. La ligne devrait être opérationnelle à partir de 2023. L'usine fabricant l'hydrogène sera implantée à Marignac.

6. Zone 30 km/h/RD 44 – Croisement rue des Ecoles – Usine – CCPHG

Le Conseil Municipal demande que soit implanté un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h au croisement rue des Ecoles – Usine – CCPHG afin de sécuriser la sortie de la future carrosserie en cours de projet de construction.

7. Chemin de la Liberté

La 1^{ère} boucle concernant le parcours pédagogique est en cours de réalisation : cette boucle pédagogique s'étend sur 4 km tout au départ du tracé du Chemin de la Liberté en Haute-Garonne. Elle présentera la richesse patrimoniale de la commune de Marignac.

Départ depuis la stèle des passeurs, de Marignac ; suivre chemin de Contraires jusqu'à l'aire de pique-nique avec le chêne – arbre remarquable – et ruisseau du Burat ; retour vers le côté droit du ruisseau de Marignac, chemin de la Chapelle Saint-Martin, passage par cette chapelle et vue sur la Chapelle Saint-Roch ; suivre la route pour découvrir le quai de décharge de marbre de Saint-Béat. Suivre le chemin de retour tout en regardant la Tour de Guet, en rentrant à la commune de Marignac pour retourner au point de départ, la stèle des passeurs.

14 totems d'information seront implantés tout au long de ce parcours ainsi que des QR codes (Le QR Code est un code-barres à deux dimensions qui permet d'encoder des données. Il s'agit le plus généralement d'un lien vers une page Internet (URL)).

8. Vente de terrain pour entreprise

Une entreprise de Bagnères de Luchon, qui emploie entre 11 et 15 salariés, désirent s'implanter à Marignac a contacté M. le Maire et son adjoint Philippe Bonnet pour l'achat d'un terrain.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'ensemble du projet et propose un terrain situé rue des Usines, au lieudit Prado.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour vendre ledit terrain.

9. Commune mise au tribunal administratif

Une administrée a déposé une requête auprès du tribunal administratif suite à un refus de permis de construire.

Le Conseil Municipal a pris une délibération afin de désigner un avocat pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

10. Point sur le Mourtis

Malgré les difficultés d'enneigement, la station a ouvert quelques pistes grâce à de nouveaux équipements d'enneigement artificiel.

11. QUESTIONS DIVERSES

1. SDIS

10 agents pompiers vont être réintégrés.

2. Soutien au Tribunal de Grande Instance de Saint-Gaudens

Le TGI de Saint-Gaudens est menacé par un projet de réforme qui prévoit la fusion du tribunal d'instance et du tribunal de grande instance dans un tribunal judiciaire départemental. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à ce projet et prend une délibération pour le maintien du Tribunal de Grande Instance à Saint-Gaudens.

3. Présence de mérules

Une administrée a signalé la présence de mérules dans un de ses bâtiments. Ce champignon de la famille des serpulaceae s'attaque au bois. Monsieur le Maire en a informé la sous-préfecture et suit le dossier.

4. SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile abandonne les voitures électriques. Monsieur le Maire propose de conserver les bornes d'alimentation électrique qui pourraient être utiles pour les administrés dans un avenir proche. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

5. Concert en l'église

Monsieur Bonnet annonce que la commune recevra en l'église, le 28 février 2020 à 21 h l'ensemble « les Voix du Cagire ». Ce chœur d'hommes propose des polyphonies basques, occitanes, de la variété française, des chants pyrénéens... Deux Marignacais nous font l'honneur d'en faire partie.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 30.